

Ivry-sur-Seine, le 07 juin 2017

Réf : MC/IG-N°17151

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

OBJET : Rassemblement du 17 juin et sécurité des cyclistes

Monsieur le Président de la République,

L'année 2016 a été particulièrement meurtrière pour les cyclistes sur les routes françaises avec un total de 159 morts soit plus 8% par rapport à l'année 2010. Malheureusement les chiffres de l'année 2017, lissés sur le mois d'avril de cette même année, montrent que le nombre de cyclistes qui perdent la vie sur les routes, de nos campagnes et de nos villes ne cesse d'augmenter. Pourtant, le vélo est un outil d'éducation, de citoyenneté et de lien social accessible à tout le monde. De tout temps, le vélo a fait partie de l'histoire de notre société, mode de transport actif favorable à la préservation de l'environnement et à la santé, pratique sportive de haut-niveau avec de belles pages écrites par nos cyclistes hommes et femmes sur les routes du Tour de France et lors des Jeux Olympiques. C'est aussi la troisième pratique sportive de loisirs, individuelle ou en famille avec un secteur du « tourisme à vélo » en plein essor, aux retombées économiques importantes pour les territoires.

En 2016, l'industrie du cycle annonce d'ailleurs des chiffres records avec plus de 3 millions de vélo vendus soit une croissance de 6,4% pour un chiffre d'affaires qui dépasse pour la première fois le milliard d'euros pour les seuls vélos. Le secteur représente 1,8 milliard d'euros avec la vente de pièces et accessoires.

La Fédération française de cyclotourisme a choisi de rejoindre la communauté « Mon vélo est une vie ». La sécurité des pratiquants est un combat que la Fédération mène depuis de très nombreuses années. Présente au sein de nombreuses instances et groupes de travail mis en place par l'Etat, nous avons été à l'initiative de décisions importantes prises par les pouvoirs publics, notamment dans les domaines des aménagements cyclables et dans l'évolution du Code de la Route, avec l'application de la distance de sécurité relative au dépassement des cyclistes et à l'autorisation de chevaucher la ligne continue pour ces dépassements. Nous faisons également beaucoup de prévention auprès des pratiquants licenciés ou non avec des supports pédagogiques adaptés aux différents publics.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12 rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Métro ligne 7 station Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 56 20 88 88 - Fax : 01 56 20 88 99 - Internet : www.ffct.org - E-mail : info@ffct.org

Reconnue d'utilité publique depuis le 30 octobre 1978
Agréée du Ministère des Sports depuis le 30 novembre 1964
Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28 juin 1991
Délégation par l'État pour l'activité "Cyclotourisme" depuis le 4 avril 2006



Mais aujourd'hui la situation est alarmante, c'est pourquoi, il nous paraît légitime de soutenir l'initiative du rassemblement du 17 juin 2017 place de la Bastille, portée par une communauté représentative de tous les pratiquants qui souhaite aujourd'hui promouvoir le partage de la route entre les différents usagers et appelle les cyclistes et les automobilistes à adopter un comportement adapté. Nous porterons avec eux des propositions d'initiatives pour enfin améliorer durablement la sécurité des cyclistes et favoriser le respect mutuel entre tous les usagers.

Dans la continuité de ces actions, notre Fédération souhaite réintégrer la DSCR dont elle a déjà été membre et se tient à disposition de vos services pour vous exposer les enjeux de la sécurité routière pour les cyclistes, nos attentes et propositions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mon profond respect.

Martine CANO
Présidente de la FFCT

